



attac

Le Courriel d'information

n°380 – Mardi 19 novembre 2002

L'EUROPE MARQUEE PAR LE FSE

Dans ce numéro

1. Forum social européen ou structuration d'un espace public à l'échelle européenne

(Par François Polet et Arnaud Zacharie)

Ce succès doit être davantage vu comme un événement « politique » qui représente une convergence historique entre anciens et nouveaux mouvements sociaux à l'échelle européenne. Cette échelle constitue indubitablement un espace de revendications crucial à un moment clé de la construction européenne.

2. FSE de Florence : un premier bilan (Par Pierre Khalifa)

Après les grandes manifestations de Gênes et de Barcelone, le succès politique du FSE indique que le mouvement de lutte contre la mondialisation libérale est inscrit durablement dans la réalité politique européenne. Il marque le fait que ce mouvement est capable de lier mobilisations de masse et débats, actions et constructions d'alternatives.

3. Brèves d'OMC (Par omc.marseille)

Les PED expriment leur mécontentement sur le manque de progrès en matière de Traitement Spécial et Différencié. - Le SADC confirme l'envoi de responsables aux USA pour l'éclairer sur les OGM - Glaxo se plaint du détournement d'antirétroviraux destinés à l'Afrique - L'accord d'association UE-Chili prêt d'être signé - La société civile s'interroge sur le refus de l'UE d'accepter la négociation en 2 phases avec les pays ACP - Les désaccords persistent sur les relations entre les règles de l'OMC et les Accords Multilatéraux sur l'Environnement - Pas d'accord de l'UE sur les règles régissant les OGM - Les PMA demandent une modification des règles de l'ORD - Séminaire des représentants permanents à l'OMC - Des pays ACP au secours de l'UE

4. Les traités de libre échange : Les fils d'une énorme toile d'araignée continentale.

(Par Carlos Powell)

Il faut d'abord commencer par se rappeler quelque chose de simple : le calcul du revenu moyen d'un pays résulte de la somme totale du PIB divisé par le nombre d'habitants. Evidemment, ce calcul n'a d'exact que l'opération mathématique, et est à des années lumières de représenter la réalité individuelle de la grande majorité des habitants.

Forum social européen ou structuration d'un espace public à l'échelle européenne

Par François Polet (Chercheur au Centre Tricontinental et membre du réseau scientifique d'ATTAC-Belgique.) et Arnaud Zacharie (Porte-parole et coordinateur du réseau scientifique d'ATTAC-Belgique, chercheur au CADTM.)

Le succès du premier Forum social européen (FSE) ne doit pas uniquement être lu en terme de nombre de participants – 60.000 au lieu des 20.000 initialement annoncés au Forum proprement dit et un petit million au lieu des 150.000 espérés lors de la manifestation, ou plutôt de la marée citoyenne du samedi 9 novembre. Ce succès doit être davantage vu comme un événement « politique » qui représente une convergence historique entre anciens et

nouveaux mouvements sociaux à l'échelle européenne. Cette échelle constitue indubitablement un espace de revendications crucial à un moment clé de la construction européenne.

Il est intéressant de constater que l'attente d'« une autre Europe pour une autre mondialisation » signifie, de manière quasiment unanime, que le mouvement altermondialiste en Europe n'est pas contre l'idée d'une Union européenne, mais est au contraire largement pro-européen. Cependant, ce mouvement met en question l'orientation actuelle de cette Union et souligne avec force le rôle historique qu'elle devrait jouer aussi bien à l'intérieur de l'Europe que dans le monde.

Au niveau interne, au moment où la Convention sur l'avenir de l'Europe s'appête à confier les résultats de ses travaux aux Etats membres, toute



attac

une série d'alternatives largement consensuelles se précisent. Particulièrement, l'établissement d'une Europe sociale qui ne soit pas un appendice simplement accolé à la logique actuelle, mais qui en forme le socle. Cela passe par l'évacuation des services publics (éducation, santé, culture, etc.) des règles de concurrence et par l'adoption d'une directive européenne les garantissant à tous les citoyens. Cela passe également par la garantie du droit à un emploi et à une retraite décente, par le renforcement de la sécurité sociale et la définition d'un revenu minimum garanti à l'échelle européenne, par la ratification par les Etats membres de la Convention européenne des droits de l'Homme, des Conventions de l'Organisation internationale du travail, etc. Evidemment, le financement d'une telle Europe implique une réforme fiscale harmonisée, davantage progressive et équitablement répartie entre les revenus du travail et ceux du capital. Une telle évolution nécessite également une démocratisation des institutions européennes, encore trop teintées d'égoïsmes nationaux qui aboutissent à une paralysie chronique dans les domaines social et fiscal.

Au niveau externe, il est communément admis que l'Union européenne doit devenir tout le contraire d'une Europe-forteresse aux tendances sécuritaires. Elle représente en effet le moteur institutionnel le plus approprié pour jeter les bases d'une mondialisation à finalité humaine. Cela implique d'annuler la dette et d'être en solidarité avec les pays du Tiers Monde, mais aussi de devenir un pionnier sur les enjeux internationaux cruciaux : l'environnement, dont le laborieux processus de Kyoto n'est qu'un imparfait début ; le contrôle des mouvements de capitaux internationaux, dont les ravages sont quasiment constants ; la construction de l'« après-Consensus de Washington », dont l'échec est patent dans la majorité des pays du Sud ; évidemment, la paix, à un moment où la notion de guerre préventive et unilatérale est de plus en plus admise.

Cependant, la définition d'un espace public et d'alternatives à l'échelle européenne n'est pas tout. Beaucoup, au sein de ce « mouvement des mouvements », s'interrogent sur le peu de résultats politiques effectifs issus des mobilisations. Dans la foulée des nombreux forums sociaux et contre-sommets, l'ivresse fait tout doucement la place à une certaine lucidité : le développement spectaculaire du mouvement n'aboutit à pratiquement aucun changement au sein des gouvernements, alors même que les dégâts environnementaux, boursiers, sociaux ou militaires s'accumulent.

Face à ce constat, deux types de réflexion ont débuté au Forum social européen. L'une, officielle, s'est penchée sur les rapports à construire éventuellement entre le mouvement et les partis politiques. En introduction des débats, l'association ATTAC a souligné la nécessité de convergences, mais parallèles, c'est-à-dire résolument indépendantes et pluralistes. Ces « convergences parallèles » doivent aboutir progressivement à « contaminer » les gouvernements imprégnés du « virus néolibéral » et à pousser les partis à s'« européaniser » afin de pouvoir répondre de manière efficace aux enjeux supranationaux.

L'autre, plus « officieuse », a porté sur les débats entre réformisme et radicalisme. Ces débats, loin d'être tranchés, ne sont pas nouveaux. Ils ont contribué au cours du 20e siècle à diviser des mouvements en accord sur la fin mais pas sur les moyens. Le mouvement a cependant ceci de neuf qu'il est aussi porteur d'une façon différente d'aborder la question du pouvoir et de la transformation sociale, une approche sans doute réformiste, mais radicale. Cette approche conçoit le changement en termes radicaux, mais sur un mode pragmatique et participatif, pas à pas mais reposant sur l'adhésion de couches toujours plus nombreuses de citoyens habités d'une nouvelle conscience des enjeux européens et mondiaux. Le rôle des espaces publics nationaux ou supranationaux que sont les forums sociaux belge, européen et mondial est justement de favoriser l'émergence de cette nouvelle conscience.

C'est la raison pour laquelle la responsabilisation du citoyen européen constitue un double enjeu pour le mouvement altermondialiste : elle est à la fois une fin en soi et un moyen permettant l'établissement démocratique d'une mondialisation plus juste.

Contact pour cet article belgium@attac.org

FSE de Florence : un premier bilan

Par Pierre Khalfa

Le Forum social européen (FSE) qui s'est tenu à Florence du 6 au 10 novembre a été un succès incontestable. Quelques 32 000 participants payants, le double qu'à Porto Alegre 1 et plus qu'à Porto Alegre 2 (30 000). Près de 60 000 participants le vendredi. La manifestation a regroupé, selon la police, près de 500 000 personnes soit le double de celle organisée lors du Conseil européen de Barcelone. La présence de délégation des autres pays européens ne fut pas



attac

seulement symbolique : plus 3000 français, 1500 espagnols, grecs, britanniques et allemands, 500 belges, 300 hongrois, 150 polonais et suédois, 70 russes.

Attac a été présent à Florence comme réseau européen. La réunion de délégués européens d'Attac tenu le 6 novembre a montré que des cohérences se construisaient et a tracé des pistes de travail, notamment sur la question de l'avenir de l'Europe. Le cortège des Attac dans la manifestation a regroupé plusieurs milliers de personnes. Un point négatif cependant, si les thèmes des sans-droits et de l'immigration étaient présents dans les conférences et dans les séminaires, les immigrés et les " sans " étaient encore trop peu nombreux.

Ce succès est d'abord un échec pour le gouvernement Berlusconi qui avait organisé une intense campagne politique, annonçant le déferlement de hordes de barbares venant mettre la ville à sac. Cette tentative de criminaliser le FSE a été réduite à néant par le caractère pacifique du forum et de la gigantesque manifestation. Aucun incident n'a eu lieu au grand étonnement des médias qui durant les semaines précédentes n'avaient cessé de prédire le pire.

Ce succès renvoie en premier lieu à la situation italienne. L'Italie connaît depuis quelques mois de très fortes mobilisations. D'abord sur le plan social, avec deux grèves générales et d'énormes manifestations : celle d'avril à l'initiative de la CGIL, la plus importante confédération syndicale italienne, et soutenue par le mouvement de lutte contre la mondialisation libérale (les " no global ") avait regroupé plus de 700 000 personnes à Rome. Ensuite contre la guerre avec, là aussi, des initiatives massives. Enfin, sur le plan démocratique avec les mobilisations pour empêcher la mise au pas de la justice. Le mouvement de lutte contre la mondialisation libérale a réussi à s'intégrer à cette réalité, à se lier aux forces sociales motrices qui agissaient sur ces terrains. L'engagement de la FIOM, la fédération de la métallurgie de la CGIL, dans la préparation du FSE, la présence d'un cortège des ouvriers de la Fiat en tête de la manifestation, la présence de la CGIL en tant que telle, la participation massive des jeunes n'appartenant visiblement à aucune organisation, attestent que les " no global " sont en résonance avec les préoccupations de la société italienne.

C'est la première grande leçon de ce premier FSE. Le combat contre la mondialisation libérale ne peut se développer que s'il est capable de

s'enraciner au niveau national dans des combats politiques et sociaux qui lui donne tout son sens.

Ce succès a été aussi le résultat d'un lourd processus de préparation qui a duré plusieurs mois. Il a permis un double élargissement. Un élargissement géographique d'abord, avec l'intégration des réseaux d'Europe de l'Est et du Sud et leur participation au FSE. Cet élargissement géographique a été possible en déplaçant les réunions de préparation européenne dans des capitales européennes qui permettaient leur association (Vienne, Thessalonique, Barcelone). Un élargissement politique ensuite. Le choix d'un processus ouvert, inclusif a permis d'intégrer des forces qui n'étaient pas présentes au début, comme par exemple la Confédération européenne des syndicats (CES), mais aussi de tisser réunion après réunion des liens de confiance entre des organisations qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble, même si les mauvaises habitudes peuvent avoir la vie dure (ainsi, l'appel à la manifestation dans le programme portait uniquement sur la guerre alors que la coordination européenne avait décidé d'y adjoindre un mot-d'ordre portant sur une « autre Europe »). Cette méthode ne fait pas disparaître, comme par enchantement les divergences politiques, mais donne au moins un cadre pour les traiter et a permis de construire à chaque moment les compromis nécessaires. C'est cette méthode qui a permis que le champ politique couvert par les forces participantes à ce FSE soit extrêmement large.

C'est la seconde grande leçon de ce FSE. Le mouvement que nous construisons est hétérogène. Cette hétérogénéité n'est pas une faiblesse, mais une force. L'efficacité des processus organisationnels doit se mesurer à la capacité à faire travailler ensemble des mouvements très divers, même si l'effort fait paraît considérable.

Le FSE de Florence représente aussi une avancée dans l'implication du mouvement syndical, non seulement avec la présence de la CES en tant que telle, mais aussi par la présence de nombreuses fédérations syndicales. Certes, les méfiances et les divergences n'ont pas disparu et le débat mouvement social/syndicats en a été l'illustration, mais là aussi on peut penser qu'un pas en avant a été accompli, les grandes forces syndicales ne pouvant plus ignorer la force du mouvement. Reste à traduire cette avancée dans la pratique dans des mobilisations communes lors des grandes échéances européennes.



attac

La gauche italienne s'est divisée par rapport au FSE. Si une partie de la DS (les démocrates de gauche) ont, avec leur ancien leader D'Aléma, condamné le FSE parce qu'il s'opposait à la mondialisation libérale, le maire de Florence et le président de la région de Toscane l'ont soutenu ainsi que l'ancien secrétaire générale de la CGIL, Cofferati, qui aspire à jouer un rôle important dans ce parti. De plus, le FSE a été soutenu par les Verts et Refondazione qui regroupe les communistes et une partie de l'extrême gauche. Les organisateurs du FSE ont fait le choix d'assumer publiquement la confrontation entre mouvements sociaux et partis politiques dans un moment central du forum en fin d'après-midi (Bernard Cassen y représentait Attac-France). Si ce débat s'est déroulé devant énormément de monde (preuve que le thème est central), son déroulement relevait plus du meeting que d'une réelle discussion. Malgré quelques dérapages, la place des partis politiques a été globalement contenue. Cela n'a pas évidemment empêché les opérations publicitaires, celle de François Hollande, le premier secrétaire du parti socialiste français, faisant un aller-retour dans la journée, n'étant que la plus caricaturale.

Un certain nombre de grands rendez-vous ont été discutés durant le Forum : - une journée européenne de manifestation contre la guerre dans toutes les capitales d'Europe le 15 février ; - l'organisation d'initiatives (manifestation, contre-sommetS) lors de la tenue du G8 à Evian début juin ; - un rendez-vous européen sur l'AGCS fin mars avec comme perspective la tenue du sommet de l'OMC à Cancun en septembre ; - les Conseils européens de Copenhague et Thessalonique ont été pointés comme des moments importants de mobilisations ; - enfin, le processus constituant lancé avec la Convention devant s'achever à Rome fin 2003, cette échéance est apparu comme particulièrement importante pour affirmer l'exigence d'une " autre Europe ". De multiples réseaux ont utilisé les séminaires pour construire leur propre campagne au niveau européen (novox, femmes, services publicsS), souvent avec des échéances précises de débat et de mobilisation.

Après les grandes manifestations de Gênes et de Barcelone, le succès politique du FSE indique que le mouvement de lutte contre la mondialisation libérale est inscrit durablement dans la réalité politique européenne. Il marque le fait que ce mouvement est capable de lier mobilisations de masse et débats, actions et constructions d'alternatives. Dans ce cadre l'assemblée générale des mouvements sociaux du dimanche matin a permis d'acter à la fois des décisions d'actions

communes et des campagnes thématiques issues des séminaires sur la base d'un début de propositions concrètes au niveau européen. Certes ces propositions n'ont pas toutes le même niveau d'élaboration, mais une dynamique a été lancée qui devrait se poursuivre après Florence. Bref, un saut qualitatif dans la constitution d'un véritable mouvement social européen a été effectué qui demandera à être amplifié lors du prochain forum social européen qui devrait se tenir à Paris/Saint-Denis.

Contact pour cet article attacfr@attac.org

Brèves d'OMC

Par omc.marseille

1) Les PED expriment leur mécontentement sur le manque de progrès en matière de Traitement Spécial et Différencié.

Lors des réunions des 3-4 Octobre du Comité des Négociations Commerciales, les PED ont exprimé leur profonde déconvenue devant le manque de progrès aussi bien en matière de Traitement Spécial et Différencié (SD) qu'au sujet de l'Application des Accords ou en matière agricole dont dépendent, selon les dires d'un grand nombre d'entre eux, les décisions sur les autres aspects de la négociation. Au cas où les engagements ne seraient pas remplis d'ici mi-décembre, ils mettent en garde contre les conséquences négatives qui en découleraient. La patience des PED atteint ses limites a déclaré l'ambassadeur malais.

Le paragraphe 12 de la Déclaration de Doha établit que l'application des accords seront traités en priorité par les organes respectifs de l'OMC. L'échéance de fin Juillet pour assouplir les quotas sur les textiles et l'habillement des pays Importateurs (Canada, UE et USA en premier lieu) n'a pas été tenue.

Le Zimbabwe, au nom des pays africains et du groupe des PMA s'en est également plaint en ajoutant une référence à la nécessité de l'application par les pays développés de leurs engagements de fournir des transferts de technologies aux PMA selon l'Art.66.2 de l'Adpics.

La prochaine réunion du Comité, prévue les 4-6 Décembre prochain, devrait être un RV particulièrement important pour la prise en compte des préoccupations des PED.

M.Supachai, le nouveau DG, qui préside le Comité, a aussi rappelé qu' au dernier Sommet



attac

Mondial sur le Développement Durable à Johannesburg, quelques Chefs d'Etat avaient pris des engagements fermes en agriculture (où chacun a continué au Comité à camper sur ses positions) et dans d'autres secteurs liés au commerce. Des Membres du Groupe de Cairns auraient fait état du soutien de leur position par des ONG, déclarant que la plupart d'entre elles, qui savaient de quoi elles parlaient, appuyaient une réforme agricole du type de celle demandée par leur Groupe.

Pour l'UE et le Japon les progrès devaient être réalisés dans l'ensemble des groupes de négociation.

Les pays développés ont avancé que le système actuel était déjà suffisamment souple. L'Inde a déclaré que les PED voulaient atteindre le même degré de développement que le Japon et pour cela utiliser la même "échelle" qu'elle, faisant ainsi allusion à l'étude récente d'un économiste de Cambridge (Kicking away the Ladder par Ha-Joon Chang ou comment retirer l'échelle sous les pieds des pays du Sud) qui soulignait que, si les règles actuelles de l'OMC avaient existé, l'utilisation des instruments "industriels, commerciaux et technologiques" employés par la plupart des pays de l'OCDE au démarrage de leur développement n'aurait pas été possible. Comme ces pays, les PED ne devraient se plier à une totale intégration que lorsqu'ils auraient atteint le niveau de développement du Japon ou des USA.

Concernant le mécanisme de surveillance pour l'application des dispositions SD et suite à une proposition suisse de faire appel à des consultants ou à d'autres institutions, impliquant que ce serait le Secrétariat et non les Etats eux-mêmes qui le conduirait, elle a été rejetée par un délégué africain.

Concernant les sujets transversaux, les PED estiment qu'ils ne doivent pas avoir lieu tant que les dispositions SD prévues par le mandat de Doha n'ont pas été passées en revue de façon détaillée. Pour beaucoup d'entre eux la tendance des pays développés à modifier le mandat du Comité et à chercher à différer les discussions essentielles sur les propositions spécifiques déjà déposées ne sont que des tentatives à mettre entre parenthèse les avantages des PED dans ce domaine tant que ne sont pas plus évidents ceux obtenus dans des secteurs d'importance pour les pays développés.

2) Le SADC confirme l'envoi de responsables aux USA pour l'éclairer sur les OGM :

Le Conseil des Ministres de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe du 3/10/2002 a fait état de la controverse qui a lieu actuellement sur les OGM dans la région et a demandé à l'OMS de leur fournir des éclaircissements sur ces aliments. Des 6 Etats membres, la Zambie les a formellement interdits, les autres les ont acceptés mais les ont placés sous un strict contrôle. Le Conseil a approuvé la mise en place d'un comité d'experts chargés de proposer des règles de conduite à leurs sujets et entériné l'envoi de 20 fonctionnaires et scientifiques aux USA "en vue d'améliorer les connaissances de la région sur les OGM".

3) Glaxo se plaint du détournement d'antirétroviraux destinés à l'Afrique :

Selon le labo britannique GlaxoSmithKline, l'équivalent de 18 M\$ d'antirétroviraux contre le sida, destinés à 5 pays d'Afrique centrale à prix discountés (0,78 \$ l'unité) auraient été détournés vers certains pays européens (Allemagne et Hollande où leur prix est de 5,5 \$), entre Juillet 2001 et Juillet 2002.

Glaxo, tout en déclarant vouloir poursuivre la distribution de médicaments discountés, demande un renforcement des contrôles et la modification des emballages. Ce sujet est précisément en cours de discussion au Conseil de l'Adpics à l'OMC.

4) L'accord d'association UE-Chili prêt d'être signé :

Adopté le 3/10/2002 par la Commission, il devra, avant sa mise en application, être adopté par le Conseil Européen et le Congrès du Chili, en principe début Novembre. Il recouvre tous les secteurs commerciaux. Il va bien au-delà des engagements actuels à l'OMC. Il crée entre les deux partenaires une zone de libre-échange dans le secteur des services, les marchés publics, les investissements et la propriété intellectuelle. Il structurera le commerce des biens et notamment établit des dispositions en matière de commercialisation des vins et spiritueux.

5) La société civile s'interroge sur le refus de l'UE d'accepter la négociation en 2 phases avec les pays ACP

Pendant la rencontre du 3/10/2002, la Commission a informé les représentants de la société civile qu'elle n'accepterait pas une proposition présentée par les pays ACP de diviser les négociations en deux périodes, la première devant durer une année. La Commission pense que le mieux est de poursuivre les négociations de



attac

façon souple, traitant avec les différentes régions en fonction de leur préparation à négocier. L'ensemble des discussions pourraient être prolongées si tout le groupe peut se mettre d'accord sur un cadre de travail avant la démarrage de la seconde période. Eurostep, une ONG de la société civile, s'est déclarée en désaccord avec cette méthode, estimant que l'unité des pays ACP peut se trouver compromise si les négociations ont lieu région par région et que l'évaluation de l'impact soutenable peut ne pas être pris en considération lors de la dernière partie des négociations.

6) Les désaccords persistent sur les relations entre les règles de l'OMC et les Accords Multilatéraux sur l'Environnement. (3e réunion de la session spéciale du Comité sur l'Environnement (10-11/10/2002))

Le Japon a proposé d'identifier et de classer les obligations commerciales prévues dans les AME (Accords Multilatéraux sur l'Environnement) selon leur particularité et de les déclarer ou non compatibles avec les règles de l'OMC. Il a proposé 4 catégories d'AME liés au commerce. Ainsi de la Convention sur le Commerce International des Espèces Menacées, la Convention de Bâle sur les mouvements transfrontaliers des déchets dangereux, le Protocole de Montréal sur les substances qui réduisent la couche d'ozone et un certain nombre d'accords régionaux sur la pêche. Un des résultats de la négociation pourrait être l'adoption d'un code de conduite contraignant interprétatif des règles de l'OMC et des AME. Pour le Japon, l'OMC devrait clarifier les cas où les Etats peuvent imposer des mesures restrictives afin de se conformer à leurs obligations envers les AME et ceux où ils ne le peuvent pas. Cette proposition japonaise a reçu le soutien de l'UE qui a rappelé que le paragraphe 31(i) de la Déclaration de Doha prévoyait que l'OMC devrait d'abord discuter des principes et ensuite seulement les appliquer aux mesures commerciales spécifiques des AME. (appelé approche du haut vers la base)

La Norvège qui soutient la position de l'UE a averti que le Comité devait prendre garde à ce qu'on n'utilise pas le paragraphe 31(i) pour affaiblir les AME

L'Australie, avec le concours des USA, a proposé le chemin inverse. (approche de la base vers le haut) En raison de leur non participation aux accords sur le Protocole de Kyoto à la Convention cadre de l'ONU sur les Changements climatiques et sur le Protocole de la Bio sécurité à la Convention de l'ONU sur la diversité biologique,

les USA ont réussi à résister à Doha dans les négociations sur les AME qui auraient pu conduire à des modifications dans les droits et obligations de ceux qui n'étaient pas partie dans les AME. [Ils continuent à ne pas être concernés par ces accords] Selon les USA, l'insistance à formaliser le lien entre OMC et AME aurait pour conséquence de mettre en doute aux yeux des PED la base même de la coopération en cours. Outre les USA, le Brésil, la Chine, l'Inde, la Corée et Taiwan soutiennent le point de vue australien.

Les négociations sur le commerce et l'environnement pourraient être liées aux discussions sur l'agriculture.

Sur la question rémanente du statut d'observateur pour les AME, la participation de leur secrétariat aux sessions spéciales du Comité sur l'Environnement demeure bloqué au niveau politique au sein de l'OMC. Pour donner corps à "l'esprit de Johannesburg", l'UE propose une résolution rapide pour accorder ce statut aux AME et au PNUE (Programme des Nations-Unies pour l'Environnement) dans la mesure où les négociations pourraient avoir des conséquences sur leur avenir. Les craintes exprimées par la Convention sur les Espèces menacées et par le PNUE à la session normale du Comité les 8-9 Octobre renforcent les arguments de l'UE. Une session informelle d'information est prévue pour le 12/11 prochain entre le secrétariat des AME et le Comité de l'Environnement de l'OMC. Mais tout ceci reste du domaine informel.

7) Pas d'accord de l'UE sur les règles régissant les OGM :

Les Ministres de l'Agriculture au cours de leur réunion des 14-16 Octobre n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur les propositions d'étiquetage et de traçabilité de la Commission concernant les OGM. Dans le même temps les USA accentuent leur pression pour le redémarrage des processus d'approbation des OGM. Les désaccords portent en particulier sur les exigences d'étiquetage. La Grande-Bretagne est hostile à l'étiquetage des produits dérivés des OGM, tel que proposé par la Commission; les autres au contraire demandent un renforcement des règles au delà de ces propositions en y incorporant la viande et les produits laitiers provenant d'animaux nourris aux OGM.

Le désaccord porte également sur le seuil de présence accidentelle d'OGM au-delà duquel l'étiquetage devient obligatoire. La proposition de la Commission porte sur un seuil de 1 %, ramené à 0.5 % par le Parlement Européen. Mais d'autres



attac

pays et des organisations de la société civile les considèrent encore trop élevés et n'en veulent absolument pas. La Danemark en tant que Président actuel de l'UE, a présenté une proposition de compromis qui définirait une période transitoire de 2 à 3 ans portant sur la présence accidentelle d'OGM dans ceux en attente d'approbation. L'UE semble aujourd'hui se satisfaire que la menace d'un recours des USA devant l'OMC reste suspendue aux progrès réalisés dans la procédure d'approbation.

L'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Grèce, le Luxembourg, la France et l'Italie continuent à s'opposer à la levée de l'interdiction des OGM jusqu'à ce que traçabilité et étiquetage soient entrés en application. (au mieux au printemps 2003. Selon la Directive modifiée, l'approbation sera accordée pour une période n'excédant pas 10 ans. Elle est censée fournir une totale traçabilité à tous les stades de la commercialisation et l'étiquetage de tous les OGM, y compris ceux dérivés d'OGM qui n'en contiennent plus.

Le Comité sur Commerce et Environnement (CE) de l'OMC (réunion des 8-9 Octobre) demeure de son côté divisé au sujet de l'étiquetage à objectif environnemental (prévu par le paragraphe 32 (ii) de la Déclaration Ministérielle). La Suisse a tenté de faire avancer l'éco label. Selon sa proposition (WT/CTE/W/219) le Secrétariat de l'OMC devrait rassembler des définitions de l'éco label, en se rapportant par exemple au travail accompli par l'ISO et à celui réalisé par le Comité sur les Obstacles Technique au Commerce (OTC) sur des problèmes commerciaux spécifiques concernant ce sujet. Mais la plupart des PED (qui craignent que l'éco label signifie une restriction à leurs exportations) et certains pays développés préfèrent que ceci soit du ressort du Comité OTC. Pour la Suisse, c'est le Comité CE qui a reçu mandat à Doha pour s'en occuper. L'UE, à la surprise générale, n'est pas intervenue, laissant la Suisse totalement isolée.

8) Les PMA demandent une modification des règles de l'ORD : (session spéciale du 14/10/2002)

Les PMA (Pays les Moins Avancés) par la voie de la Zambie (TN/DS/W/17) ont proposé une modification de la procédure de règlement des différends en son art. 8.10 afin que dans "tout différend impliquant un PED, le panel compte au moins un représentant d'un PED. Devrait donc être annulée de l'art.8.10 la phrase "si un pays développé le demande".

9) Séminaire des représentants permanents à l'OMC (11-12/10/2002)

Y ont participé une centaines d'ambassadeurs des PED et des pays développés qui se sont intéressés, de façon informelle, aux thèmes des "Relations commerciales internationales et Rôle de l'OMC", "agenda de l'OMC et la Gouvernance" et "OMC et le Monde que nous Servons" [!!]. Il s'agissait entre autre de savoir si les Etats étaient satisfaits de la contribution de l'OMC pour atteindre des objectifs fondamentaux tels que la paix, l'élévation des niveaux de vie et la promotion du développement soutenable; si le principe du consensus devait être modifié afin d'empêcher l'emploi de veto mal à propos et si l'OMC devait nouer des liens plus solides avec les parlements, les syndicats, les ONG et le secteur privé.

L'ancien DG, Peter Sutherland a montré que l'OMC courrait le danger d'être dépassée, les entreprises privées se concentrant aujourd'hui sur les négociations bilatérales davantage que sur des rapports multilatéraux. Une manière d'y répondre consisterait selon lui dans l'accélération du processus de décision à l'OMC, notamment lors des négociations découlant du mandat de Doha. (bien que le considérant surchargé, "il n'y a pas de possibilité de revenir en arrière, les ministres l'ayant approuvé".

Le nouveau DG, Supachai, a fait circuler une proposition pour l'établissement d'un groupe de conseillers qui aurait pour but de favoriser le consensus entre les Membres sur différents secteurs en négociations, suggestion qui a été rejetée par plusieurs PED. Pour eux, le DG et le Secrétariat doivent avoir un rôle séparé, le Secrétariat devant fournir des services impartiaux à l'ensemble des pays membres. Plusieurs PED ont déclaré préférer maintenir inchangé le principe actuel du consensus.

10) Des pays ACP au secours de l'UE :

Les Fidji, Maurice, la Guyana et le Swaziland, ont demandé à participer aux consultations entre l'UE d'une part et le Brésil et l'Australie d'autre part (les deux plus grands producteurs mondiaux de sucre de canne) qui se plaignent de ce que l'UE accorde des subventions à l'exportation à son industrie sucrière au delà de ses engagements devant l'OMC (limités à 1.6 millions de tonnes) et qui faute d'accord à fin Novembre, pourraient demander l'installation d'un panel pour régler le litige. Selon P.Lamy cette demande australo-brésilienne était une mauvaise nouvelle pour beaucoup de pays plus pauvres qu'eux. Il espère



attac

que d'autres pays se joindront à ces 4 pays ACP. L'UE importe de 1.5 à 2 millions de tonnes de sucre par an des pays ACP. Le prix du sucre à l'intérieur de l'UE est d'environ le double du prix mondial.

Contact pour cet article. Groupe Traités internationaux de Marseille
omc.marseille@attac.org

Les traités de libre échange : Les fils d'une énorme toile d'araignée continentale.

Par Carlos Powell. Chercheur et professeur d'université en communication sociale.
Traduction. Sophie Coutland-Marin et Yves Moy.
coordinatrad@attac.org traducteurs bénévoles (*)

Le passage à Managua de hauts représentants du commerce étasunien, qui se sont réunis dernièrement avec leurs homologues dans cette capitale, a laissé un sillage d'illusions qui flottent dans l'atmosphère locale. Quelques représentants du grand capital local caressent déjà en rêve le Traité, comme si c'était une fiancée encore intouchable. Ainsi, de façon de plus en plus ouverte circulent les éloges des traités de libre échange, qui pourtant, tel un vendeur de tissu habile, ne montre que le morceau de l'étoffe qui n'est pas déchiré.

Malgré toutes les preuves du désastre de la politique néo-libérale des vingt dernières années, documentées par les rapports de toutes les institutions les plus respectées par les professionnels de l'information (ONU, CEPAL, FAO, PMA, OMS, et autres), ces éloges s'obstinent à vendre un produit qui, si on lui appliquait un strict contrôle de qualité, devrait être retiré de la circulation.

J'ai lu récemment une note dans laquelle l'auteur, pour justifier la signature d'un accord de libre échange entre les Etats-Unis et le Nicaragua (ou l'Amérique Centrale en bloc), mettait en valeur l'argument des mérites extraordinaires dont avait bénéficié le Mexique grâce au Traité de Libre Echange de l'Amérique du Nord, signé entre le pays aztèque, le Canada et les Etats-Unis en 1993.

Le seul argument de cet éloge réside dans le fait que le «triplement de l'échange commercial» des mexicains avec les Etats-Unis. C'est ce point-là qui motive le présent article.

Me basant sur des données concrètes et un raisonnement simple, je voudrais répondre à

celui-ci ainsi qu'à d'autres arguments qui circulent. Ma perspective n'est pas celle d'un acharnement mondialophobe ni diabolisateur des accords de libre échange. Je considère la mondialisation comme une arme à potentiel énorme. Or, comme tout ce qui a eu un énorme potentiel dans l'histoire humaine, son utilisation devient ambivalente et dangereuse comme l'image populaire du couteau à double tranchant. C'est à dire que le problème n'est pas la chose en elle-même mais plutôt qui empoigne le manche, avec quelles intentions, dans quel cadre juridique et dirigé contre qui.

Il faut d'abord commencer par se rappeler quelque chose de simple : le calcul du revenu moyen d'un pays résulte de la somme totale du PIB divisé par le nombre d'habitants. Evidemment, ce calcul n'a d'exact que l'opération mathématique, et est à des années lumières de représenter la réalité individuelle de la grande majorité des habitants.

Lorsque l'on dit que le revenu annuel moyen d'un nicaraguayen se situe aux environs de 500 dollars américains, un bon pourcentage de la population aimerait bien se trouver dans ce paradis terrestre ! Et à l'autre extrême, en prenant un exemple au hasard, il est difficile d'imaginer que l'Allemand Arnold ait un tel revenu annuel. Par conséquent, nous pouvons éliminer de suite l'idée fausse que l'augmentation du PIB d'un pays se traduit mécaniquement par des bénéfices pour la grande majorité, comme le produit de l'augmentation du volume des échanges commerciaux. En ce qui concerne l'histoire des pays fournisseurs de matières premières, dans le cadre d'une division capitaliste des tâches, cela n'a jamais été le cas.

Le deuxième point est l'expression «augmentation des échanges commerciaux», lorsque l'on se réfère aux échanges de biens entre deux pays (surtout entre deux pays ayant des conditions de productions essentiellement différentes, tels Le Mexique et les Etats-Unis), cache des réalités qui changent radicalement l'analyse. Les produits qu'offrent les pays n'ayant pas d'infrastructure industrielle et ne disposant pas de technologies avancées n'ont pas de valeur ajoutée, qui est l'utilité principale des matières premières et agro-alimentaires. Ceci est l'augmentation du volume des «échanges» : nous fournissons des produits qui, depuis le début du capitalisme - et nous continuons dans ce cadre - nous sont retournés avec des bénéfices sidéraux et à des prix inabornables pour la grande majorité.

En plus de cette réalité pathétique et évidente, on oublie souvent de dire que les produits non-



attac

élaborés sont les plus touchés par les attaques impétueuses de la compétition du marché international, pour plusieurs raisons. Pour comprendre cela, il est facile de le comparer à la situation d'un travailleur non-spécialisé, qui sur le marché du travail est en compétition avec une multitude d'ouvriers dans son cas. Evidemment, ce qu'il a à offrir n'a pas de «valeur ajoutée» et est l'objet d'une dépréciation sur le marché du travail, de chantage face au chômage massif, de la disparition de protection juridique, finalement, de toutes les «maladies opportunistes» que le libre échange fait circuler pour que seuls ceux qui détiennent l'antidote survivent. C'est ce qui arrive à plus d'un milliard de producteurs dans le monde. Mais ce n'est pas seulement cela.

La philosophie du «libre échange» dont on fait tant l'éloge, a été conçue pour les pays les plus riches de la planète. Ceux-ci pratiquent ce qu'ils interdisent aux autres : la souveraineté alimentaire. Pour ne pas succomber à l'utilisation d'un mot qui choque tant les libéraux tel que «souveraineté», ces pays emploient un euphémisme : «mécanismes pour éviter les chantages alimentaires». Et ils ont raison ! L'alimentation, bien que ce soit quelque chose de primaire est la base de tout ce que nous voulons construire socialement et dans l'ordre suivant : Santé, développement humain, développement national. Pour cela, les pays riches de la planète investissent la somme astronomique de 400 milliards de dollars américains en protection et subventions. Tant que cela ne changera pas, quelle que soit la négociation d'un traité d'échange avec un de ces pays, ce sera fondamentalement injuste. C'est pour cela - et non par hystérie mondialophobe ou en tant qu'aveugles diabolisateurs des traités de libre échange - que beaucoup essaient d'éclairer l'opinion publique de leurs concitoyens.

Cela dit, on ne peut rejeter l'argument que le Mexique a "quasiment triplé ses échanges commerciaux" depuis la signature de l'ALENA en 1993. Mais si l'on veut être honnête, il faut aussi dire que cette augmentation n'a bénéficié qu'à 20% de la société riche mexicaine, qui a cédé une bonne partie du contrôle de ses actions à des capitaux transnationaux qui ne réinvestissent pas les actifs dans le pays et qui ne génèrent même pas une chaîne productive locale, car ils se fournissent en biens importés d'autres marchés - en particulier asiatiques - où ils les obtiennent à moindres coûts.

Il faut aussi dire que simultanément le Mexique a perdu des centaines de milliers de postes de travail, surtout dans le secteur agricole, et que

cette main-d'œuvre non-spécialisée, ayant hypothéqué et ensuite perdu ses terres, n'a pas d'autre alternative que d'offrir ses bras à l'enfer des «maquiladoras», ces fameuses «industries de montage» créatrices d'emplois, où le «salaire» ne dépasse pas les 25 centimes de dollar américain l'heure, c'est à dire, 2000% moins de ce que reçoit un étasunien pour le même travail.

Ces "maquiladoras", comme tout investissement de capital dans la philosophie du "libre" échange, se volatilise dans la stratosphère globale au moindre petit inconvénient local ou si l'on trouve des zones dans le monde où la misère est encore plus grande et la main-d'œuvre «plus intéressante». Il faudrait dire, enfin, que le salaire moyen mexicain a perdu 16% de son pouvoir d'achat depuis l'application de l'ALENA. Ce sont des faits, des réalités, et non pas des généralités comme lorsque l'on parle d'une «augmentation des échanges commerciaux».

Dans un article de la revue "Envio", on mentionnait le cas de certains sportifs étasuniens qui en plus de gagner des millions de dollars grâce aux championnats, reçoivent d'autres millions de dollars provenant de leurs exploitations agricoles. C'est à dire qu'ils ne sont pas dans la même situation de compétition sur le terrain du marché du libre échange que sur le terrain de sport. C'est ainsi que s'effondrent les prix des seuls produits à travers lesquels les pays pauvres pourraient sortir de la misère, exister, si l'ordre économique était équitable : Car l'agro-production des pays riches pratique des prix de marché artificiels ou bien applique des taxes et/ou le dumping, en achetant des tonnes de produits des pays pauvres et en saturant le marché avec des prix sous-évalués. Les exemples sont légions, comme le coton régional face à celui de la Chine, la canne à sucre caribéenne face à la betterave sucrière européenne, notre riz face à celui des japonais, le maïs et les légumineuses face aux céréales de base des Etats-Unis, etc. En Argentine on connaît le cas récent de la production du miel : Les volumes de cette production ont augmenté jusqu'à ce qu'ils commencent à inonder le marché étasunien, avec des prix compétitifs. Lorsque les producteurs nord-américains se sentirent menacés, ils ont exigé des mesures de protection. Les Etats-Unis ont appliqué une taxe de 65% et la production argentine s'est effondrée immédiatement, ce qui eut pour effet de ruiner des milliers de producteurs qui avaient accepté le «défi du libre échange».

Et le Canada dans le cadre de l'ALENA ? Il suffit de reproduire la position de l'Episcopat Catholique Canadien lui-même (et ce ne sont pas des "curés



attac

tiers-mondistes"), qui s'est manifesté à travers des documents publics contre ces Traités à cause du tristement célèbre et humiliant chapitre 11 : Celui-ci empêche les gouvernements d'imposer aux multinationales leur vision stratégique d'occupation territoriale et de plus, autorise ces dernières à exiger des gouvernements des compensations pour des pertes qui auraient pu être occasionnées, lorsqu'ils pourront le prouver (avec des légions d'avocats très bien payés) par de mauvaises administrations des Etats. Alors en effet l'Etat, et finalement le contribuable intervient. Plusieurs demandes de compensations de plusieurs millions ont été gagnées par des multinationales contre les Etats canadien et mexicain. Etant internationaux, ces Traités ont un caractère juridique supranational.

Les évêques canadiens présentent aussi les chiffres suivants : Depuis l'application de l'ALENA, le revenu des 20% les plus pauvres de la population a diminué de 3,8 à 3,1 % tandis que le revenu des 20% les plus riches a augmenté de 41,9 à 45,2%.

Il est bon que nous observions ces réalités avec honnêteté. Lisons cette citation de Colin Powell lui-même : «Nous voulons vendre des marchandises, une technologie et des services étasuniens, sans obstacles, ni restrictions». Et cette autre citation, d'un haut dignitaire du commerce étasunien, Robert Zoellick, dans laquelle transparaît le chantage ouvert et la toute puissance du plus fort dans la jungle, citation qui cependant fut publiée comme «argument» en faveur des Accords de Libre-Echange : «Il y a des pays des régions Asie-Pacifique, Afrique et Moyen-Orient qui sont aussi intéressés par des accords avec les Etats-Unis». Que nous dit ici Robert Zoellick ? De deux choses l'une, soit on accepte les conditions qu'ils nous imposent pour les Accords de Libre-Echange, soit les multinationales iront chercher la main-d'œuvre à moins de 25 cents de dollar américain des asiatiques. La seule chose que cache cette fanfaronnade est que les coûts de transport des marchandises diminueront pour les multinationales étasuniennes si la

production se faisait dans des usines de montage d'Amérique Centrale. C'est ici que rentre en jeu le rôle stratégique fondamental et sans équivoque du fameux Plan Puebla-Panama.

Une autre des illusions dont on se sert est la comparaison entre la - si nécessaire- intégration centraméricaine avec l'intégration de l'Union Européenne. C'est une comparaison impossible, pour des raisons évidentes déjà mentionnées, mais pour d'autres motifs. L'Union Européenne a effectué l'intégration des pays à partir d'une perspective étatique, procédant avec une extrême précaution à une mise à niveau socio-économique préalable des candidats pour qu'ils entrent dans la compétition dans des conditions semblables aux pays qui font déjà partie de l'Union. Ces longs processus ont impliqué des référendums nationaux, car ils supposaient une très grande participation des contribuables. Or, dans la perspective de l'ALEA, des Accords de Libre-Echange qui sont en train de tisser une énorme toile d'araignée continentale, et des stratégies sous-régionales comme l'ALENA, le PPP et le futur IIRSA (qui est en préparation et s'appliquera en Amérique du Sud), l'axe central est le capital privé ou l'investissement de la Banque Mondiale contrôlée par le FMI. La philosophie est de mettre les multinationales comme acteur de démarrage et le libre échange comme agent de contrôle !

Pour finir, une autre différence substantielle est que l'un des axes centraux des négociations européennes a été la libre circulation de la main-d'œuvre. C'est un aspect totalement absent des traités sous-régionaux de l'ALEA, où, au contraire, on prévoit des mécanismes de contrôle douaniers pour éviter (il suffit de regarder le cas de la frontière mexicaine !) le flux de la force de travail. Des «maquilas » pour les uns, des sources de travail pour les autres. Mais ne mélangeons pas les choses.

Contact pour cet article. Grano de Arena informativo@attac.org

(*) coorditrad@attac.org est l'adresse de secrétariat international des bénévoles qui coordonnent une équipe de 700 traducteurs répartie sur toute la planète. Vous aussi vous pouvez participer. Il suffit de les contacter en précisant votre (ou vos) langue maternelle et les langues depuis lesquelles vous pouvez traduire. Le travail de traduction est basé sur le volontariat et ne vous engage pas à répondre à toutes les demandes tout le temps. Vous travaillez à votre rythme et en fonction de vos intérêts.